TKL REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 164 du 10 mars 2017

portant nomination de Madame Adjouavi Martine - Françoise DOSSA en qualité d'Ambassadeur du Bénin près la République du Ghana.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères;
- Vu le décret n°2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération;
- Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 01 mars 2017

DECRETE:

Article 1^{er}: Madame Adjouavi Martine – Françoise DOSSA est nommée en qualité d'Ambassadeur du Bénin près la République du Ghana.

Article 2: Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 mars 2017

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Aurélien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS: PR: 6 AN: 2 CC: 2 CS: 2 CES: 2 HAAC: 2 MESGPR: 2 MEF: 2 MAEC: 2 AUTRES MINISTERES: 18 SGG: 4 INTERESSEE: 1 JORB: 1.